

## **Au seuil de l'intimité**

Pascal Amphoux  
Conseil scientifique European Europe

juillet 06

### **SCENE PREMIERE**

Une mère appelle par la fenêtre. Un enfant appelle dans la cour. Elle sort en haut, il court en bas. Elle tourne les talons sur le palier, il s'arrête, il la guette, il l'écoute – mais il ne la voit pas. Elle franchit la passerelle, épiphanie, il la voit enfin. Elle retourne d'un quart de tour encore, et son petit corps se déplace hésitant, le nez en l'air car elle a de nouveau disparu. La voilà qui longe maintenant la coursive, allongeant le pas, au son clinquant de ses claquettes. L'enfant la revoit, il rit. Elle l'ignore, il la regarde. La suit du regard et du corps, je veux dire qu'il se déplace de tout son être balbutiant au rythme de l'approche de sa mère qui, dans le mouvement tournant que le jeu des coursives et passerelles lui fait faire autour de lui, l'enveloppe et le recentre vers le milieu de la courée, où il siège désormais pour ne plus la perdre de vue. C'est qu'elle le regarde enfin, la tête haute et la main courante, glissant le long de la coursive. Lui s'accroupit, elle va aborder l'escalier. Il hésite, elle descend les premières marches, disparaît encore une fois, lui recule un peu... et se précipite sous la dernière volée, pour se faire attraper dans un salvateur éclat de rires par les bras nus d'une femme trop grande pour se glisser jusqu'au fond de sa cache.

Cette scène se passe au cœur de l'Ilot Prélaz, quelques mois seulement après la fin du chantier. Elle est pour moi le signe d'une réussite absolue que pourrait laisser passer, derrière un caractère austère, sérieux et irréprochable de l'architecture, une critique un peu rapide de ce projet European. Elle est pour moi l'indice d'une vitalité profonde qui, en instituant une tension permanente entre le dedans et le dehors, entre le public et le privé, entre l'avant et l'après, ouvre une faille où peut advenir de l'intimité, de l'hospitalité, de l'urbanité. Une scène qui du même coup me semble pouvoir symboliser au mieux les qualités attendues d'un projet European.

### **DANS LA VILLE HORS LA VILLE**

Telle pourrait d'abord être décrite la situation géographique et topologique du site de Prélaz, à au moins trois échelles différentes.

A l'échelle de l'agglomération, il est situé sur la bordure ouest de la commune de Lausanne mais à proximité de Renens, sa banlieue ouvrière aujourd'hui en mutation, de sorte qu'on ne sait s'il appartient plus à l'un ou à l'autre des deux pôles de l'agglomération. Davantage, à l'heure où la ville s'étend vers l'ouest et se "métropolise" en établissant une continuité peu différenciée entre les différents noyaux qu'elle englobe, l'un des enjeux du projet va être de recréer une **nouvelle centralité**, un pôle intermédiaire, sur l'axe majeur d'entrée de ville que représente l'avenue de Morges.

A l'échelle du quartier ensuite, le site se trouve être le centre de gravité de ce que pour une fois il faudrait littéralement appeler des "morceaux de ville", au sens de composants épars qui ont chacun leur identité propre, mais entre lesquels ne s'établit guère de relation autre que de contiguïté : un grand parc urbain en amont (le Parc de Valency), une gare industrielle en aval (la gare de Sébeillon) et un ensemble d'îlots offrant des typologies architecturales contrastées – un secteur mixte d'habitations péri-urbaines et bâtiments industriels des années 20 à 50, une cité-jardin intacte édifiée en 1921, un quartier résidentiel fonctionnaliste de l'après-guerre (avec son église et son école). Et l'enjeu du projet à ce niveau sera bien de créer un nouveau "morceau de ville", qui ait son identité propre mais qui mette en tension les "morceaux" du dehors, en activant les **liens d'urbanité** manquants ou réactivant les cheminements existants entre eux.

A l'échelle du site enfin, la plateforme de Prélaz a été construite au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans un terrain à forte pente pour accueillir un dépôt de tram, puis le dépôt des bus urbains de la ville de Lausanne. Cette plateforme à son tour constitue une pièce du puzzle urbain, une sorte d'enclave qui est à la fois dans la ville et hors la ville : topographiquement, puisque l'horizontalité de ce plateau de 21'000 m<sup>2</sup> marque une rupture de pente rare à Lausanne, avec un déblai de 5 mètres d'un côté et un remblai de 6 mètres de l'autre ; et socialement, puisque ce terrain est toujours resté inaccessible pour les habitants alentour, des employés des transports lausannois aux derniers squatters qui ont occupés les lieux désaffectés dans les années 90. Et l'enjeu du projet sera cette fois de garantir une ouverture de la plateforme au reste de la cité, tout en en préservant l'unité symbolique, et de reconvertir cette parcelle historiquement fermée et comme enclavée en **un ensemble ouvert** d'habitations, de services et d'espaces publics.

A ces trois enjeux que le programme du concours sous une autre forme énonçait, répondent littéralement certaines caractéristiques du projet aujourd'hui réalisé. Suivant une démarche typologique et contextuelle rigoureuse, le parti proposé par l'un des architectes mentionnés à l'issue du concours de 96 sait en effet tirer parti des caractéristiques d'ouverture et de fermeture du lieu existant en les enrichissant par un jeu subtil d'emboîtement des échelles successives.

## DEDANS EST DEHORS

A l'échelle métropolitaine, l'ilôt Prélaz apparaît aujourd'hui comme une nouvelle centralité dans le tissu urbain, qui vient ponctuer le trajet et fournir un nouveau repère entre Lausanne et Renens.

La **place ouverte** à l'angle sud-est en est le premier signe puisqu'elle crée le long de l'avenue de Morges un espace en creux, dégagé et animé : centre commercial (magasin de la Coop), salon de coiffure, pharmacie, surface de jeux pour les enfants, arrêt de bus, sortie de parking, jeux de talus et d'emmarchement, y mêlent des habitants ou travailleurs venant d'ici et d'ailleurs et assurent à cette porte du quartier la mixité nécessaire à une appropriation vivante, d'ores et déjà bien amorcée.

L'unité et la continuité d'**un front bâti de grande échelle** en est le second signe puisqu'il crée le long de l'avenue principale une séquence clairement identifiable. Un socle continu d'environ 200 mètres de long, restitue l'horizontale du plateau d'origine et rattrape les niveaux du terrain naturel. Ce socle est percé d'ouvertures nombreuses donnant accès aux immeubles, aux parkings souterrains (privés et public), et à divers services de la ville : deux "centres de vie enfantine", une école de musique, une garderie pour écoliers, une salle de psychomotricité, le siège social de l'un des bailleurs. Au-dessus, trois grands immeubles de logements collectifs alignent leurs façades, unifiées par un principe commun de balcons filants, acoustiquement traités et fermés visuellement par un jeu de volets coulissant plus ou moins librement sur les horizontales. De cette ouverture du socle à une multiplicité d'usages, naît d'un côté **l'animation nouvelle de l'avenue de Morges** à laquelle est redonnée une vie que les documents d'urbanisme avaient omis d'imposer et que les architectes ont su défendre contre vents et marées. De cette monumentalisation de la façade sur rue, naît de l'autre côté **l'intimité d'un quartier entier**, qui se trouve protégé des nuisances sonores comme des regards indiscrets et qui peut dès lors déployer à l'intérieur ses typologies d'espaces publics, de jardins et d'habitat intermédiaire.

Dedans parfois sait être dehors, semble nous dire ce projet. D'où l'on peut méditer une première leçon. La tension paradoxale entre un intérieur et un extérieur se joue dans le changement d'échelle – dans le passage de l'échelle urbaine de la mobilité, du déplacement et de la traversée à celle, architecturale, du quartier habité, de la promenade et du voisinage.

## USAGES CENTRIPETES ET REGARDS CENTRIFUGES

A l'échelle du quartier, l'organisation du plan-masse de ce nouveau "morceau de ville" répond en second lieu de manière simple et rationnelle à la question des liens avec ses voisins. Si le maintien de la topologie de la plateforme et la construction d'un front bâti d'échelle urbaine créent une intériorité dans la ville, le site est traversé de part

en part par un **réseau piétons de circulations orthogonales et strictement hiérarchisées**, en plan comme en coupe, qui rendent possible la traversée de la plateforme d'habitations en long, en large et en travers. Deux rues longitudinales d'échelles contrastées, à l'ambiance minérale et à forte réverbération sonore, sont recoupées par quatre traverses principales, mi-cours mi-jardins, aux ambiances végétales et moins réverbérantes. Chacune de ces traverses, orientées nord-sud, permet non seulement de distribuer et d'accéder aux logements à l'intérieur de l'îlot, mais trouve aussi son **prolongement dans le tissu environnant**. Dedans est dehors une nouvelle fois : soit fonctionnellement, par la reconnexion de rues ou cheminements qui invitent le piéton extérieur à pénétrer les espaces de la plateforme ; soit visuellement, par la préservation de "fenêtres paysagères" dans le front bâti sud ou de véritables "portes urbaines" dans le front bâti nord, qui font que le regard n'est jamais bloqué et peut toujours s'échapper vers un au-delà de la plateforme. Il n'est sans doute pas un espace extérieur à l'intérieur de l'îlot qui dans son intimité n'offre une telle échappée du regard. Seconde leçon. L'usage est centripète mais le regard est centrifuge à Prélaz – et c'est là peut-être le secret de son intimité réussie.

#### **UNE ECONOMIE SOCIALE DU BATIMENT**

Troisième qualité majeure, enfin, qui touche cette fois l'échelle de l'habitation : la **diversité des typologies architecturales** ici réunies. 250 logements, construits en 4 lots successifs par des architectes et promoteurs différents ; grands collectifs, petits collectifs et habitat intermédiaire ; simplex, duplex ou "maisonnettes". Chacun de ces types fait l'objet d'associations inédites et d'une grande inventivité dans la manière d'en configurer les accès, les transitions et les espaces extérieurs. Devant les contraintes réglementaires et financières propres à la construction du logement social, les architectes placent en effet toute leur énergie dans la gestion des espaces intermédiaires et des cheminements. Si les surfaces restent modestes à l'intérieur, elles sont extraordinairement généreuses à l'extérieur. Dedans est dehors une troisième fois. Le logement social, connu pour son exigüité, redevient social, au sens le plus fort d'une offre d'espaces de rencontre, de lieux d'échanges ou de circulations partagées, dans lesquels peuvent progressivement se déployer des salutations, des rituels et une sociabilité propre et s'inventer finalement de véritables **unités de voisinage**. A Prélaz, cette offre existe, quel que soit le type de logement. Sans doute l'espace intérieur est-il davantage contraint dans les grands immeubles de l'avenue de Morges que dans ceux du Chemin de Renens, lesquels le sont davantage que ceux qui réunissent les maisonnettes du cœur d'îlot. Sans doute les derniers sont-ils privilégiés par rapport aux premiers – ce qui au passage laisse une place au désir et à l'espoir de mobilité résidentielle des uns et des autres. Mais jamais l'espace intérieur n'invite l'habitant à se replier sur lui-même : il bénéficie toujours d'une coursive, d'une entrée ou d'un palier qui sont autant d'espaces de réserve, où un minimum de contact

avec le voisin est assuré. Dans le même sens, les boîtes aux lettres sont réunies en pied de montée, les sorties de parking réparties en quelques points stratégiques de l'espace public et le nombre d'ascenseurs limité grâce au jeu des circulations en coursives. En desservant toujours plusieurs immeubles, chacun de ces équipements devient un lieu de rencontre probable – et comme une prise pour la sociabilité. Leçon 3. L'économie du bâtiment à Prélaz est une économie sociale.

### **PUBLICITE, PRIVACITE, INTIMITE**

De ce projet nous dirons donc qu'il est porteur d'une véritable réflexion sur le logement social contemporain. Là où la norme est dure en termes de surfaces et d'équipements, le logement aujourd'hui n'est plus social qu'en ce qu'il autorise la convivialité d'un habiter ensemble. Il est vrai que ce projet ne flatte pas les réflexes d'individualisme et de grandeur que certains pourraient avoir, ni surtout la pente insidieuse de la "résidentialisation" et de la clôture sécuritaire qui ravagent la production récente du logement européen. Mais ce lieu-là multiplie au contraire les occasions de se croiser en même temps qu'il évite les passages obligés. Il sait créer en différents points le minimum de frottement entre les gens, qui autorise un contrôle social ordinaire à s'instituer progressivement. Davantage, il fait redécouvrir à tout un chacun la possibilité d'entretenir une **relation intime** avec sa manière d'habiter. Comment ? En cassant de manière exemplaire l'opposition naïve **entre le privé et le public**.

C'est qu'en ce cas l'espace privé n'est pas "privé" – je veux dire qu'il n'est pas privé des aménités publiques. Il n'en est pas non plus débordé. Il en est seulement investi. Ou encore. Il ne prend sa valeur de privacité ou ne réussit pleinement à être approprié par ses habitants qu'en ce qu'il ne se prive nullement d'une relation au public.

C'est que par ailleurs l'espace public n'est pas public – je veux dire cette fois qu'il n'est pas si public que cela. Il est *relativement* public. C'est-à-dire public relativement à cet autre, qui est moins public (ou qui l'est davantage). Et s'il n'est pas privé pour autant, c'est que justement peut y surgir de l'intimité.

D'un côté, il y a une progression assumée qui mène naturellement l'habitant de l'espace le plus intime au plus public. Il sort de chez lui, lieu d'intimité par excellence, en franchit le seuil ou le palier, souvent investi d'affaires personnelles, meubles, pots de fleurs ou portails bricolés, puis longe une coursive partagée avec ses voisins les plus proches ("ses voisins de coursive"), avant de rejoindre l'escalier ou l'ascenseur commun aux habitants de plusieurs immeubles ("ses voisins de courée") et de se retrouver dans la venelle qu'empruntent non seulement ceux qui y habitent mais aussi ceux qui le traversent ("ses voisins de passage"). Ce qui le mènera dans la rue intérieure sur laquelle s'ouvrent les entrées hautes des trois immeubles et des

différents services de la ville, pour finir sur la place publique, où il pourra faire ses courses, prendre le bus et croiser "ses voisins de quartier". Il y a dans cette progression toute une histoire qui se raconte et qui se construit avec le temps – pour celui qui chemine comme pour celui qui habite. **Narrativité** du cheminement, mais aussi **narration** du voisinage. Il est sûr que c'est un lieu qui se raconte. Et raconter le lieu, c'est le faire exister. Leçon 4. Une ville qui ne se dit pas n'existe pas.

#### LE MOTIF PLUS FORT QUE LA FORME

Mais d'un autre côté, il y a des confrontations ou des sauts possibles, qui font que la relation intime à l'espace, à soi-même ou à l'autre peut surgir au cœur de l'espace public, que des rapports privés peuvent s'exposer à un certain public ou qu'inversement *du* public, un voisin ou un étranger, peut paraître à la fenêtre du privé. Comment ? Grâce au jeu subtil des configurations projetées qui, loin de se cantonner à composer l'espace, s'attachent aussi à induire certains usages. Pourquoi ? Parce que l'innovation tant recherchée par European se joue ici moins dans la forme dite "architecturale" que dans ce que j'appelle **le motif**, dont il faudrait dire qu'il est avant tout "générateur d'urbanité". Le motif, c'est littéralement la manière dont une configuration spatiale  *motive*  un usage, ou encore la manière dont une forme architecturale  *induit*  certains comportements d'urbanité. Par définition, il ne les détermine certes jamais, mais il en accroît la probabilité d'occurrence. Le motif ne désigne donc pas une forme en soi mais la manière dont un espace  *se conforme*  à son usage – et réciproquement.

La scène initiale en est un exemple emblématique. C'est bien une intimité forte entre la mère et l'enfant qui s'y joue au cœur de l'espace collectif, et le motif qui l'anime serait celui de **la spirale** : un parcours tournant et descendant autour de la cour où l'enfant se joue des moments d'apparition et de disparition de sa mère ; un enveloppement de la forme architecturale que révèle le mouvement du corps de la mère (parcourant successivement le palier, la passerelle, la coursive, puis les deux volées d'escalier) et qui se résout dans l'enveloppement, effectif et affectif, d'une caresse finale. Il y a "conformité" de l'espace architectural et de l'interaction sociale. Et l'on peut soutenir que du point de vue de la conception, penser une telle conformité est peut-être le seul moyen pour échapper au conformisme des formes (et aux effets de mode).

A cela il faudrait ajouter qu'il y a "formation" de l'enfant. C'est que cet espace-là lui apprend quelque chose. Il l'affranchit, par étapes, du territoire restreint de sa maison. On voit bien qu'il pourrait s'échapper côté rue, ce qui serait très dangereux à son âge, mais l'espace ne l'y conduit pas et le motif de la spirale le ramène vers le centre de la cour, sans barrière ni caméra. Cet épisode sans doute est ritualisé et codifié. C'est l'heure du dîner ou de se baigner. Mais ce jeu-là fait partie après quelques mois de la

vie de la courée, du temps de l'îlot, de la vie courante. C'est un moment d'urbanité qui a trouvé son lieu. Une expérience urbaine puisqu'**une expérience d'affranchissement** et d'émancipation. Leçon 5. Travailler sur le motif, c'est penser la forme architecturale comme un catalyseur d'urbanité.

### UNE GEOMETRIE ORTHOGONALE POUR UN USAGE ROND

Autant dire que ce projet décline toutes sortes d'autres "motifs". On peut d'abord faire remarquer que chacune des configurations précédentes fait déjà motif en soi. Le motif du palier par exemple ce serait celui du "**pas de porte**", expression qui dit, de manière si heureuse en français, à la fois la porte et l'absence de porte, et qui dit simultanément l'endroit où l'on *papote*, le lieu où l'on franchit le *seuil de la parole* – soit que les signes d'aménagement extérieur nous disent quelque chose (deux chaises jaunes, une table ou un géranium sont parfois très "parlant"), soit que l'on se mette effectivement à y causer avec le voisin. De même et plus rapidement, **la passerelle** induit des conversations entre le haut et le bas, **la coursive** induit la chansonnette ou le redressement du corps, **l'escalier couvert** induit la course poursuite des enfants ou le *seating* des adolescents. Autant de rituels minuscules par lesquels chacun entre en contact avec l'autre comme avec soi-même, un peu comme si la ritournelle de Deleuze venait refonder chaque jour, chaque matin, la vie et l'existence, *intimes*, de ces lieux-là.

De la même façon, **le coin**, **le face-à-face** ou **l'à côté** retrouvent étonnamment droit de cité, induisant des pratiques respectives de franchissement, d'espacement ou d'échappement, qui redonnent à l'habitant un rôle fondateur dans la gestion de son confort, de son cheminement, ou tout simplement du regard que discrètement il peut porter sur l'autre. Insistons sur ce point. "Le recoin" de nos jours est réputé insécure, mais ce projet-là nous rappelle qu'il est aussi un espace de réserve, un refuge, un moment de franchissement, c'est-à-dire aussi, comme on l'a vu, d'affranchissement. "Le vis-à-vis" est réputé intolérable, mais ce projet-là nous rappelle combien il est vivable lorsqu'on sait ne pas le traiter de manière frontale et configurer l'espace de manière à ce que chacun soit en mesure de réguler lui-même un certain espacement et d'éviter l'affrontement. "Le voisin d'à côté" enfin est trop souvent réputé gênant, mais ce projet nous rappelle combien il est nécessaire et appréciable, tant qu'il est possible de lui échapper. En d'autres termes, ce projet fait acte de **résistance** par rapport aux pentes contemporaines de la protection, de la sécurité et du repli sur soi – énonçant sans le dire trois principes, dont les architectes de plus en plus devront devenir les garants : ne pas sombrer dans l'espace lisse, ne pas renvoyer les gens dos à dos, ne pas rejeter les à-côté du logement.

Et l'on comprend un peu mieux l'écart entre la forme et le motif. De la première naît l'effet spectaculaire d'un espace à regarder – mais à sécuriser. Du second l'intimité d'un espace à vivre. Dans le premier cas, l'espace est donné par la forme

architecturale, dans le second c'est l'architecture qui motive l'espace – auquel il donne littéralement lieu. Telle est la subtilité et la sixième leçon, de modestie, à laquelle Prélaz nous invite. Les formes sont toujours retenues : géométrie simple et orthogonale, dessin fonctionnel, matériaux prosaïques, couleurs discrètes – et d'aucuns s'en sentiront frustrés. Mais chaque motif est étudié avec minutie et ouvre l'éventail des usages probables à une architecture qu'il faut alors qualifier d'hospitalière.

#### **JUSQU'AU SEUIL DE L'INTIMITE**

Sans doute y a-t-il eu certains esprits pour attirer l'attention sur la concentration de logements subventionnés en un même lieu, pour déplorer le manque de mélange social et pour dénoncer la politique du logement menée par la Ville, pourtant active en la matière. Il faudrait dire à leur rencontre que, si la menace de constitution d'une situation de ghetto doit toujours être prise au sérieux, la structure de l'îlot Prélaz en interdit la création du fait de son ouverture systématique au voisin, au quartier et à la ville. Or sur quoi repose cette ouverture ? Paradoxalement sur sa fermeture. Plus précisément sur la manière d'en *circonscrire rigoureusement* tous les espaces et sous-espaces. C'est parce que la plateforme a été préservée et mieux circonscrite qu'elle s'ouvre aujourd'hui à une infinité de parcours et de modalités de traversées. C'est parce que les motifs qui conforment ses espaces intérieurs sont aussi ouverts que fermés qu'elle peut être considérée comme à la fois **terre d'exil et de refuge**. Exil puisqu'elle rassemble de fait une proportion importante de migrants, qui se plaignent du reste parfois du peu de Suisses avec lesquels leurs enfants peuvent jouer dans le voisinage. Mais du même coup refuge, en ce qu'elle accueille l'Étranger naturellement, mais surtout en ce qu'elle lui permet de s'en affranchir, de s'ouvrir sur son quartier, d'avoir accès à la ville, de pouvoir déménager et peut-être un jour repartir.

Peut-être est-ce là la plus grande réussite de cette opération. Avoir su développer **un art de la circonscription spatiale** qui libère le potentiel des usages, la diversité des pratiques et l'hospitalité du lieu. C'est parce que chaque espace est fini que les pratiques qu'il rend possible sont infinies. Et la délimitation des espaces devient la condition de possibilité de l'illimitation de leur usage. Mais le plus remarquable, c'est d'avoir su préserver et même accroître cette exigence au cours des dix années de procédures et de projet négocié qui ont conduit à une réalisation par étapes (quatre lots successifs de construction), menés par des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre différents. Si Roland Montrone, mentionné lors du concours avec Laurence Wütrich en 1996, n'a réalisé que le dernier lot avec l'assistance de l'Atelier Cube (bien connu en Suisse pour ses réalisations de logements collectifs), il a su du moins garder la maîtrise des espaces publics, des accès et de ce qu'il appelle lui-même « son travail sur **les seuils** », en négociant trois mandats successifs : le plan directeur des



constructions (1998), qui lui a permis de définir les règles d'alignement, de hauteur, ainsi que la position des entrées et de tous les accès ; un plan d'ensemble des espaces extérieurs mené en association avec un architecte-paysagiste (Laurent Daune) et un architecte-conseil (Marc Collomb), qui a permis ensuite de structurer les choix des plantations extérieures et de tous les revêtements de sol ; enfin une charte couleur confiée à un plasticien (Claude Augsburger), qui a permis d'unifier les revêtements de mur et la signalétique.

Encore faut-il préciser que la notion de seuil ne se réduit pas à un critère morphologique. **Le seuil**, c'est certes l'idée d'entrée, de commencement ou d'exhaussement – la porte, le palier ou la coursive ; mais c'est aussi l'idée d'une intensité minimale ou d'un point critique, qui marque une discontinuité – le point où je découvre le paysage, le coin où je surprends une scène inédite, et la situation où s'institue un moment d'intimité. **Le motif du seuil**, c'est certes cet espace-limite qui ouvre l'intérieur sur un extérieur, mais c'est aussi ce moment critique qui ouvre le présent sur un avenir, le signe libérateur d'un affranchissement possible de l'espace et du temps. Et l'on pourrait en tirer une dernière leçon, à la mémoire du thème de la session 4 des concours European.

« Construire la ville sur la ville », c'est apprendre à circonscrire l'espace pour en ouvrir l'usage – jusqu'au seuil de l'intimité.

PA, 17.07.06